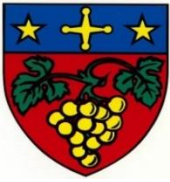


<p><b>PLR</b> Les Libéraux-Radicaux</p> <hr/> <p>Vétroz - Magnot</p>	<p><i>Conseil Général de Vétroz</i></p>	
	<p><b>Question écrite au Bureau du Conseil Général</b></p>	<p>Législature 2017-2020</p>

**CONCERNE : REVISION DU REGLEMENT DU CONSEIL GENERAL**

Monsieur le Président du Conseil Général,  
Messieurs les membres du Bureau du Conseil Général,

Réunis à l'occasion d'une séance de préparation le jeudi 9 mars dernier, les Conseillers Généraux du groupe Libéral-Radical ont manifesté la volonté de vous faire parvenir la question écrite suivante, en vous demandant de bien vouloir prendre position :

**Afin d'améliorer la rapidité de traitement et la cohérence des moyens d'interpellation entre les différents pouvoirs de la municipalité, ne serait-il pas intéressant de créer des « formulaires-types » pour les questions, motions, postulats et de mettre ces derniers à disposition de la population via le site internet de la commune<sup>i</sup> ?**

Nous vous remercions d'avance de la diligence avec laquelle vous traiterez la présente question et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Messieurs les membres du Bureau du Conseil Général, nos salutations les meilleures.

Ainsi fait à Vétroz, le 12 mars 2017.

Au nom du groupe Libéral- Radical  
Alexandre Roh, chef de groupe




---

<sup>i</sup> A l'image de ce qui se pratique dans certaines grandes municipalités, cf pièce annexée